

HSBC France

**Amendement au Document d'enregistrement universel
et Rapport Financier Annuel 2019**



Sommaire

	Page
Présentation de l'information	2
Risques relatifs à l'activité de HSBC France	3
Informations sur HSBC France	12
Responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements	13
Table de concordance et de référence	14

Présentation de l'information

Cet amendement au Document d'enregistrement universel a été déposé le 14 avril 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017 / 1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017 / 1129.



Incorporation du Document d'enregistrement universel

Cet amendement au Document d'enregistrement universel renvoie au Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 février 2020 sous le numéro D. 20-0071.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Cet amendement au Document d'enregistrement universel est susceptible de contenir des énoncés prospectifs concernant des environnements financiers, résultats d'activité ou de lignes métier du groupe. Les indications qui ne sont pas le rappel d'informations historiques, par exemple indications concernant les opinions ou attentes du groupe, sont des énoncés prospectifs. Des mots tels que "s'attend à", "anticipe", "souhaite", "projette", "pense que", "recherche", "estime", "potentiel" ou "raisonnablement possible", ainsi que les variations de ces mots ou expressions similaires doivent être considérées comme des énoncés prospectifs.

De tels énoncés prospectifs sont basés sur les évaluations, estimations ou projections actuelles et une confiance excessive ne doit pas être placée sur ces indications. Les énoncés prospectifs ne sont pas valides au-delà du jour durant lequel ils sont constitués. HSBC France ne prend aucun engagement quant à la révision ou l'actualisation de ces énoncés prospectifs afin de refléter l'existence ou la survenance d'événements ou circonstances postérieurs à l'élaboration de ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques inhérents et incertitudes. Les lecteurs sont informés que nombre de facteurs sont susceptibles de modifier, parfois substantiellement, les énoncés prospectifs ou anticipations actuelles formelles ou implicites.

Risques relatifs à l'activité de HSBC France

Il est rappelé pour référence que les risques relatifs à l'activité de HSBC France sont décrits dans le Document d'enregistrement universel 2019 qui comprend une section "Risques" en pages 78 à 150 ainsi que la note 33 annexe aux comptes consolidés (Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC) en pages 215 et 216. Les informations ci-dessous complètent la section "Risques" du Document d'enregistrement universel et la mettent à jour au jour du dépôt du présent amendement.

Risques relatifs à l'impact du COVID-19

La pandémie de COVID-19 a déjà eu, et continue d'avoir, un impact significatif sur les métiers et sur l'environnement économique dans lesquels HSBC France opère. Un certain nombre de facteurs en relation avec la pandémie et son impact sur les économies sont susceptibles d'affecter de façon significative, entre autres, la rentabilité, les fonds propres et la liquidité des institutions financières telles que HSBC France.

La pandémie de COVID-19 a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et le personnel. Un certain nombre de pays au sein desquels HSBC France opère, notamment la France, ont mis en place de sévères restrictions au déplacement de la population entraînant un impact significatif sur l'activité économique. Ces restrictions ont été décidées par les gouvernements des différents pays (y compris parfois par l'attribution de pouvoirs exceptionnels) et les conséquences (qui dépendent entre autres du délai de leur mise en place puis de leur levée) peuvent varier d'un pays à l'autre. La façon dont la situation va évoluer au cours de l'année 2020 reste incertaine et HSBC France continue de surveiller étroitement la situation.

Dans la plupart des pays dans lesquels HSBC France opère, notamment en France, des mesures d'ensemble ont été mises en place par les gouvernements afin d'apporter un soutien financier aux secteurs économiques les plus affectés par la pandémie de COVID-19. La façon précise dont ces mesures vont produire leurs effets, leurs impacts sur les clients de HSBC France puis sur HSBC France lui-même reste incertains à ce stade. L'ensemble des actions entreprises par les différents gouvernements et banques centrales, en Europe et notamment en France, sont un indicateur de la sévérité attendue du retournement conjoncturel et de l'environnement post-crise qui pourrait s'avérer, tant sur le plan commercial que réglementaire ou des risques, radicalement différents des crises passées et persister pour une période prolongée. Un impact financier immédiat au début de l'année 2020 sera l'augmentation des pertes attendues et des dotations aux provisions au titre du risque de crédit en conséquence, d'une part, de l'augmentation attendue des créances douteuses liée à celle des défaillances d'entreprises, d'autre part du changement des scénarios économiques utilisés pour calculer les pertes attendues. Sur ce dernier aspect, la pandémie a entraîné un affaiblissement très marqué du Produit intérieur brut ("PIB") dans la plupart des pays dans lesquels HSBC France opère, notamment en France, et la probabilité de survenance d'un scénario économique défavorable au moins dans le futur proche est substantiellement plus élevée qu'au 31 décembre 2019. Selon la norme IFRS 9 telle qu'appliquée par HSBC France, le PIB est un des facteurs qui influent sur la modélisation des pertes attendues au titre du risque de crédit. Les scénarios économiques pour l'Europe, et notamment la France, utilisés pour calculer les pertes attendues au titre du risque de crédit au 31 décembre 2019 n'intégraient pas les impacts liés au COVID-19.

La pandémie de COVID-19 continuant de perturber l'activité économique, particulièrement en Europe, au cours de l'année 2020, des impacts négatifs pourraient être constatés sur les revenus de HSBC France en raison de la diminution de la distribution de crédit et des volumes de transactions ainsi que de la baisse des revenus liés à

la gestion de patrimoine et à l'assurance, incluant la PVIF (*present value of in-force long-term insurance business*), en raison de la volatilité et de la faiblesse des marchés actions et obligataires. De plus, la faiblesse des taux d'intérêt pèsera sur la marge nette d'intérêt et les mouvements de marchés extrêmes pourraient pénaliser les activités de marchés de HSBC France. Parmi les autres risques potentiels figurent les changements de la note de crédit des clients de la banque, susceptibles d'impacter négativement les encours pondérés des risques et l'adéquation des fonds propres, et des tensions sur la liquidité, causé, entre autres, par l'augmentation du tirage des lignes de crédit, en dépit des initiatives des gouvernements et des banques centrales pour soutenir la liquidité et le financement.

Les actions et les mesures d'accompagnement décidées par les gouvernements et les banques centrales en réponse à la pandémie de COVID-19 pourraient rencontrer des contraintes en matière de fonds propres, ce qui pourrait restreindre les marges de manœuvre de la direction dans sa conduite de l'activité ainsi que sa capacité à distribuer et allouer les fonds propres.

Les événements décrits ci-dessus, pris ensemble ou séparément, sont susceptibles d'avoir un impact défavorable sur l'activité de HSBC France, son environnement financier, le résultat de ses opérations, ses perspectives, sa position de liquidité et de capital et ses notations financières (incluant des changements possibles de perspective ou de notation), ainsi que sur ses clients, ses fournisseurs et son personnel.

Risques relatifs aux Notes ou Certificats

Les notations de crédit de HSBC France pourraient ne pas refléter l'ensemble des risques liés à l'investissement dans les Notes ou Certificats, et toute modification de notation de crédit assignée à HSBC France ou aux Notes ou Certificats, pourrait affecter leur valeur de marché.

Les notations de crédit de HSBC France assignées aux Notes ou Certificats pourraient ne pas refléter l'impact potentiel de l'ensemble des risques liés à la structure ni d'autres facteurs propres aux marchés de négociation, ni la valeur de marché, des Notes ou Certificats, y compris les risques relatifs à la pandémie de COVID-19 en cours. Une notation de crédit ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un titre et peut être modifiée ou retirée par l'agence de notation à tout moment et à sa seule discrétion.

Chaque notation assignée à HSBC France ou aux Notes ou Certificats peut être retirée entièrement, suspendue ou abaissée par l'agence de notation si, de l'avis de cette agence, les circonstances liées aux principes sur lesquels elle se fonde le justifient. En outre, les agences de notation qui publient actuellement, ou pourraient le faire dans le futur, des notations sur HSBC France ou les Notes ou Certificats pourraient faire évoluer leur méthodologie d'analyse des titres aux caractéristiques similaires aux Notes ou Certificats. Les notations pourraient être affectées par de nombreux facteurs pouvant varier dans le temps, parmi lesquels l'appréciation par l'agence de : (i) la stratégie et la capacité de l'équipe dirigeante de HSBC France ; (ii) la situation financière de HSBC France notamment en matière de liquidité et de fonds propres ; (iii) l'environnement, concurrentiel, économique, juridique et réglementaire des principaux marchés de HSBC France parmi lesquels ceux où HSBC France enregistre ses principales expositions et ceux dont dépend la performance financière de HSBC France ; (iv) le niveau de soutien des états aux secteurs économiques où HSBC France opère ; (v) l'intégration de HSBC France au sein du Groupe HSBC ; (vi) les cadres légaux et réglementaires affectant la structure juridique de HSBC France, les secteurs d'activité et les droits de ses créanciers ; et (vii) l'impact de l'environnement macro-économique et des réponses gouvernementales et réglementaires liés à la pandémie de COVID-19 sur chacun des facteurs précédents.

Par exemple, en décembre 2019, Fitch a abaissé la note de la dette long terme senior non sécurisée de HSBC Holdings plc, HSBC Bank plc et HSBC France et Moody's a changé la perspective des notations de stable à négative sur ces mêmes entités ; ces actions reflétant l'appréciation de la solidité financière du Groupe HSBC fondée, entre autres, sur la réduction des objectifs de rentabilité ainsi que le repositionnement programmé des activités aux Etats-Unis et au sein de la banque non cantonnée en Europe. Par la suite, en décembre, Fitch a supprimé la revue pour dégradation de la note long terme senior non sécurisée, qui était motivée par l'incertitude liée au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ; cette action reflétant l'opinion de Fitch que le risque à court terme de perturbations liées à une sortie sans accord s'était réduit. En avril 2020, Fitch a annoncé sa décision de revoir la perspective de HSBC Holdings plc, HSBC Bank plc et HSBC France de stable à négative, reflétant les perturbations économiques liées à l'épidémie de COVID-19. Il n'y a pas d'assurance que Moody's ou d'autres agences n'entreprendent pas de nouvelles actions en relation avec l'incertitude économique ou autres facteurs liés à la pandémie de COVID-19.

Les dégradations effectives ou attendues, suspension ou retraits de notations de crédit assignées à HSBC France ou aux Notes ou Certificats pourraient entraîner des baisses sensibles de la liquidité ou des prix négociés des Notes ou Certificats. De plus, les incertitudes sur les conséquences prévisibles des changements de notations de crédit assignées à HSBC France ou aux Notes ou Certificats peuvent affecter négativement la valeur de marché des Notes ou Certificats.

Catégorie	Risques	Probabilité (Peu probable/Possible/ Probable)	Impact (Faible/Moyen/ Elevé)
Risques macroéconomiques	Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter les résultats de HSBC France.	Probable	Elevé
Risque géopolitique	Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait nécessiter un changement du modèle économique et opérationnel de HSBC France afin de s'adapter au nouvel environnement économique et réglementaire.	Probable	Moyen
Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC	HSBC France est exposé aux risques associés au remplacement des indices de référence.	Peu probable	Elevé
Risque lié à l'activité, aux opérations, à la gouvernance et au contrôle interne	La conduite de nos actions stratégiques est exposée à un risque d'exécution.	Probable	Elevé
	Les risques concernant la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à notre activité.	Probable	Elevé
	HSBC France est exposé à un risque d'attrition et de rétention de compétences.	Probable	Elevé
	Les profits escomptés de nos initiatives stratégiques restent incertains.	Possible	Elevé
	HSBC France reste exposé à un large éventail de risques Cyber qui sont facilités par l'usage de la technologie.	Possible	Elevé
	Les activités de HSBC France s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services.	Possible	Elevé
	Les activités de HSBC France sont largement dépendantes de son système d'information.	Peu probable	Elevé
	Les politiques de gestion des données et les processus peuvent ne pas être suffisamment robustes.	Peu probable	Elevé
	Le risque réputationnel de HSBC France est fortement liée à son actualité organisationnelle.	Probable	Moyen
	HSBC France pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles.	Probable	Moyen
	Les fluctuations du marché peuvent réduire nos revenus ou la valeur de nos portefeuilles.	Probable	Moyen
	Les activités de HSBC France sont exposées à un risque de fraude.	Probable	Moyen
	La préparation des états financiers de HSBC France se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses qui sont potentiellement sujets à l'incertitude.	Probable	Moyen
	Nous avons une exposition significative au risque de contrepartie.	Possible	Moyen
	La liquidité, ou l'accès au financement, est essentielle pour l'activité de la banque.	Peu probable	Moyen
Les tiers introducteurs et autres tierces parties peuvent nous utiliser pour mener à notre insu des activités illégales.	Peu probable	Moyen	

Risques macroéconomiques

Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter les résultats de HSBC France. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Du fait de son appartenance à un groupe bancaire présent dans de nombreux pays, une large partie de la clientèle de HSBC France est elle-même constituée d'entreprises internationales ou ayant une forte activité à l'international. Dans un contexte de relations commerciales tendues entre les Etats-Unis et la Chine et d'une poussée globale des tendances protectionnistes, on ne peut exclure une contraction progressive des échanges internationaux, qui pourrait affecter à moyen terme le volume d'affaires et les résultats de HSBC France.

Par ailleurs, l'environnement de taux bas, voire négatif, prévalant en zone euro depuis maintenant plusieurs années affecte de façon générale les banques dont une partie des revenus provenaient traditionnellement des dépôts de leur clientèle. Ces taux voisins de zéro, et plus généralement la politique d'assouplissement monétaire menée par la BCE, ont également eu pour effet de réduire les volumes traités sur les marchés dans le cadre des activités de taux, contribuant à l'érosion des marges d'intermédiation bancaire, au-delà de l'effet provoqué en ce sens par le développement des plateformes d'échange électroniques. Si elles devaient persister durablement, et si la diversification en cours des activités de marché de HSBC France et la restructuration de sa banque de détail devaient ne pas prospérer conformément aux prévisions, ces conditions économiques et de marché pourraient représenter un défi particulier pour la banque, dont les activités de taux étaient le socle historique de sa ligne de métier "Global Markets".

Le résultat avant impôt est en perte de 22 millions EUR (Banque de particuliers et de gestion de patrimoine 34 millions EUR, Banque d'entreprises 11 millions EUR, Banque de financement, d'investissement et de marchés -8 millions EUR, Banque privée 8 millions EUR and *Corporate centre* -67 millions EUR) contre un profit de 45 millions EUR en 2018, et inclut -169 millions EUR de dépréciation d'écart d'acquisition. La performance financière a été affectée par la persistance de taux d'intérêt à un niveau historiquement bas pesant sur la marge d'intérêt, malgré la croissance des encours de crédits et dépôts résultant d'une performance commerciale favorable. De plus, la performance de la Banque de marchés est restée faible dans un environnement compétitif. Ces éléments ont été en partie compensés par la contribution positive des succursales européennes qui ont affiché un résultat avant impôt publié de 131 millions EUR.

Risque géopolitique

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait nécessiter un changement du modèle économique et opérationnel de HSBC France afin de s'adapter au nouvel environnement économique et réglementaire. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Le vote de l'électorat britannique et l'accord de retrait de l'Union européenne pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation macroéconomique générale du Royaume-Uni, de l'Union européenne et du monde. Les négociations portant sur l'accord de retrait du Royaume-Uni ainsi que la définition de sa relation future avec l'Union européenne et de ses relations commerciales avec le reste du monde ne sont toujours pas achevées.

Les opérations bancaires transfrontalières européennes du Groupe HSBC effectuées depuis Londres reposaient sur un accès totalement libre au marché européen des services financiers. La future relation du Royaume-Uni avec l'Union européenne aura des répercussions sur le fonctionnement de ces activités (perte des droits liés au "passeport européen", interruption de la circulation libre des services et modifications significatives apportées à la politique migratoire britannique). Ainsi, pour répondre aux besoins des clients du Groupe

HSBC après le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le Groupe HSBC continue de procéder à des ajustements de son modèle bancaire transfrontalier avec notamment le transfert des activités de plusieurs entités basées dans l'Espace économique européen ("EEE") à de nouvelles succursales de HSBC France (mis en place au premier semestre 2019) et la migration des activités et des clients affectés du Royaume-Uni vers les filiales de l'EEE de HSBC, en particulier HSBC France (qui devrait s'achever en 2020).

HSBC France doit faire face à de nombreux risques (juridiques, réglementaires, d'organisation, opérationnels, informatiques, humains, financiers). Ces risques sont suivis de façon régulière dans le cadre d'un comité de supervision afin de limiter leurs impacts potentiels.

Voir aussi le document d'enregistrement universel de HSBC France pages 8 et 9 - Impact de la procédure de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne et page 79 - Points d'attention spécifiques - Risque lié au Brexit – Procédure de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Parmi les conséquences du Brexit, plus de 900 clients *Corporate* de HSBC Bank Plc sont entrés en relation avec HSBC France en 2019.

Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC

HSBC France est exposé aux risques associés au remplacement des indices de référence. Probabilité : Peu probable / Impact : Elevé.

Le remplacement attendu des indices de référence clés (LIBOR / EONIA / EURIBOR) par des indices de référence alternatifs induit des risques pour HSBC France, ses clients et l'industrie des services financiers de façon plus générale. Ceci comprend, de façon non limitative, les risques suivants :

- Risques juridiques, dus aux changements requis pour la documentation des transactions nouvelles et existantes ;
- Risques financiers, dus aux changements potentiels dans la valorisation des instruments financiers liés aux indices de référence ;
- Risques de niveaux de prix, dus aux changements des indices de référence qui pourraient affecter les mécanismes de valorisation sur certains instruments ;
- Risques opérationnels, dus aux besoins éventuels d'adaptation des systèmes informatiques, des infrastructures de déclaration des transactions et des processus opérationnels ;
- Risques de conduite liés aux communications à la clientèle, pouvant entraîner des conséquences sur les clients et les engagements durant la période de transition.

L'incertitude concernant les mécanismes de transition et les niveaux relatifs du remplacement des indices et des méthodologies subsiste. Par conséquent, il n'est actuellement pas possible de déterminer dans quelle mesure de tels changements pourraient affecter HSBC France. Néanmoins, la mise en œuvre d'indices alternatifs de référence pourrait avoir un effet défavorable important sur notre situation financière, nos clients et nos activités.

Voir aussi le document d'enregistrement universel de HSBC France pages 79 et 80 - Points d'attention spécifiques - Ibor transition.

Risque lié à l'activité, aux opérations, à la gouvernance et au contrôle interne

La conduite de nos actions stratégiques est exposée à un risque d'exécution. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Une gestion maîtrisée des projets mobilisant des ressources conséquentes dans un temps réduit est nécessaire pour assurer la mise en œuvre des priorités stratégiques de HSBC France. HSBC France continue à mettre en place ou à finaliser un grand nombre de programmes en plus du projet lié à la sortie du Royaume Uni précité (nouveau modèle de distribution RBWM, ainsi que les projets liés aux exigences réglementaires), dont la dimension et la complexité entraînent un risque accru d'exécution. L'impact cumulé des initiatives en cours au sein de HSBC France est significatif et a des conséquences directes sur les ressources et sur les collaborateurs de HSBC France. De plus, la mise en œuvre de ces actions stratégiques reste soumise à des incertitudes liées à l'environnement de marché économique, et réglementaire, pouvant engendrer de la volatilité dans les résultats financiers et la nécessité d'adapter la stratégie d'exécution au nouvel environnement.

Tout dysfonctionnement lors de la mise en œuvre des actions stratégiques ou d'autres programmes réglementaires pourrait avoir un impact significatif sur la santé financière, la rentabilité, les perspectives et la valeur des actions de HSBC France, ainsi que de plus amples conséquences réglementaires et réputationnelles. Le risque d'exécution lié au nombre croissant de projets structurels est suivi par un comité de supervision des projets significatifs pour HSBC France.

Les risques concernant la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à notre activité. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Les risques engendrés par les évolutions dans la qualité des crédits et le recouvrement des créances sur les emprunteurs sont intrinsèques à l'activité de HSBC France. La détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs et des contreparties, provenant d'une détérioration générale des conditions économiques ou du risque systématique de l'environnement financier, peut réduire la valeur de nos actifs et la possibilité de la réaliser et nécessiter d'augmenter la dépréciation des créances. Le risque est de mal estimer l'impact des facteurs que nous avons identifiés, ou de ne pas réussir à identifier les facteurs pertinents. De plus, l'information que HSBC France utilise pour déterminer la solvabilité des contreparties peut ne pas être exacte. Ne pas estimer correctement la capacité des contreparties à remplir leurs engagements peut avoir un impact négatif significatif sur les perspectives, la situation financière et le résultat d'exploitation de HSBC France. Le niveau de cet impact négatif va dépendre du nombre d'emprunteurs, de la taille de l'exposition et du degré d'inexactitude de nos estimations.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit sont de -128 millions EUR en 2019 en comparaison d'un crédit net de 10 millions EUR en 2018. L'évolution est principalement liée à la hausse des provisions individuelles sur la Banque de financement, d'investissement et de marchés et sur la Banque d'entreprises, alors que le niveau de coût du risque reste faible sur la Banque de particuliers et gestion de patrimoine.

Au 31 décembre 2019 les actifs pondérés liés au risque de crédit s'élevaient à 36,425 milliards EUR, soit 75,8% du total des actifs pondérés d'HSBC France et les prêts douteux Stage 3 s'élevaient à 1,239 milliards EUR, soit 1,92% de l'encours brut des prêts. 94,1% des prêts et créances à la clientèle comptabilisés au coût amorti se trouvaient dans la catégorie Satisfaisant (« *Satisfactory* ») ou au-dessus.

La répartition selon le pays de résidence de la contrepartie montre que la France représente 71,1% des encours alors que le reste de l'Europe représente 19,2% de plus. 53,8% des expositions sont calculées sous l'approche avancée du modèle interne et 39,4% sous l'approche standard. Les trois secteurs d'activité présentant les plus

grosses expositions du risque de crédit étaient le secteur financier et l'assurance, le secteur domestique (« *Personal* ») et les services administratifs (« *Administrative services* ») qui avec respectivement 37,9%, 20,2% et 10,9% des expositions, totalisaient 69% des expositions du risque de crédit. La répartition géographique et par secteur d'activité des expositions de HSBC France est détaillée dans les tableaux 14 et 15 des pages 18, 19 et 20 du rapport Pilier 3 de HSBC France.

HSBC France est exposé à un risque d'attrition et de rétention de compétences. Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

Les exigences reposant sur le personnel de la banque restent d'un niveau très élevé. La charge de travail découlant des obligations réglementaires liées aux réformes expose les collaborateurs à des demandes complexes et qui peuvent être contradictoires. Dans le même temps, le marché de l'emploi est tendu, en particulier dans certains domaines d'expertise dans lesquels la main-d'œuvre est très mobile et rare. Le succès de HSBC dépend en partie de la rétention de personnes clés, que ce soit au niveau de son équipe de direction, du management ou des employés. La capacité à continuer à attirer, former, motiver et retenir des professionnels hautement qualifiés et des talents qui adhèrent aux principales valeurs de HSBC est un élément essentiel de notre stratégie. Le succès de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance dépend des compétences présentes dans les Métiers et les Fonctions, mais aussi de facteurs externes liés à l'économie, au marché et à la réglementation. Si les Métiers et Fonctions ne disposent pas des ressources adéquates, perdent les personnes ou des talents clés, échouent à les remplacer de façon satisfaisante dans des délais courts, échouent à mettre en œuvre les changements d'organisation accompagnant la stratégie, ou échouent à développer des valeurs partagées par tous, alors nos perspectives commerciales, notre situation financière et le résultat de nos activités, y compris la maîtrise des risques opérationnels pourraient en être fortement affectés.

Au 31 décembre 2019, HSBC France comptait 7 472 équivalents temps plein en France et 1 385 dans ses entités en Europe 130 d'entre eux ont été considérés comme des « *Material risk takers* » au sens de la directive CRV IV (108 en France, 22 hors France), 43 en conformité avec la directive AIFM (dont 3 collaborateurs également inclus dans les preneurs de risques CRD IV) et 18 collaborateurs répondant aux critères Solvabilité II (dont 11 collaborateurs également inclus dans les preneurs de risques CRD IV). Concernant l'égalité femmes/hommes le Groupe HSBC s'est donné des objectifs clairs et transparents en termes de part des femmes dans les niveaux de cadres de direction. Cet objectif s'échelonne sur deux échéances : 30 % de femmes sur les niveaux de cadres de direction en 2020 et 35 % en 2025. La France s'inscrit totalement dans ces objectifs. A fin 2019, la part des femmes sur ces niveaux est de 29 %. En 2019, HSBC France a réalisé 11% d'embauche par rapport à l'effectif total équivalent temps plein (851 en France et 106 en dehors de la France) et 263 promotions dont 57,9% de femmes. Au 31 décembre 2019, la proportion de collaborateurs de plus de 50 ans dans l'ensemble des entités s'élève à 28,8% et est resté globalement stable sur toute la période 2017 – 2019, tandis que la proportion de collaborateurs de moins de 30 ans a progressé de 9,4% en 2017 à 10,8% en 2019.

Une période prolongée de travail à distance est susceptible d'entraîner une augmentation des risques psycho-sociaux.

Les profits escomptés de nos initiatives stratégiques restent incertains. Probabilité : Possible / Impact : Elevé.

La stratégie du Groupe HSBC s'articule autour de deux tendances : la croissance continue du commerce international et des flux de capitaux, et la création de richesse. Au regard de l'environnement dans lequel les banques européennes évoluent, le Groupe HSBC a décidé de lancer une revue stratégique de ses activités européennes afin de mettre en place un modèle opérationnel et financier plus durable qui servira au mieux ses clients dans le futur. Dans ce cadre, la vision stratégique de HSBC France est d'être la banque internationale de référence au service des entreprises en Europe continentale. HSBC France peut s'appuyer sur le réseau et l'expertise internationale du Groupe, ainsi qu'une couverture géographique et une offre produits étendues pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs de croissance au sein du marché unique et des marchés internationaux. Le déploiement et l'exécution de la stratégie de HSBC France reposent sur des estimations et des jugements difficiles, subjectifs et complexes, dont les hypothèses reposent sur des prévisions économiques en France mais aussi dans d'autres parties du monde. HSBC pourrait se tromper dans l'identification des tendances qu'elle cherche à exploiter et dans les facteurs qui guident ses décisions en matière de déploiement du capital et de réduction de coûts.

Pour mener à bien la stratégie de croissance de HSBC France, il est nécessaire d'intégrer et de matérialiser pleinement le positionnement de HSBC France en tant que plateforme du Groupe au sein de l'Europe continentale, et ce en continuant de développer les synergies entre les différentes entités du Groupe HSBC dans le monde. La capacité de HSBC France à mener à bien sa stratégie pourrait être limitée par sa capacité opérationnelle et par la complexité de l'environnement réglementaire actuel. HSBC France poursuit en parallèle ses initiatives de gestion des coûts.

HSBC France reste exposé à un large éventail de risques Cyber qui sont facilités par l'usage de la technologie. Probabilité : Possible / Impact : Elevé.

La menace Cyber reste un sujet d'attention pour notre organisation, et des défaillances de nos mesures de protection contre la criminalité sur Internet ou les cyber-attaques pourraient aboutir à des pertes financières, une interruption de nos activités et/ou la perte de données de nos clients ou d'autres informations sensibles qui pourraient atteindre notre réputation ou notre capacité à attirer ou conserver nos clients. Les "rançongiciels" et les attaques par déni de service ("DDoS") sont une menace prépondérante en pleine expansion au sein du secteur financier. En 2019, la banque a été la cible d'un faible nombre d'attaques DDoS sur ses sites sur Internet et aucune attaque par "rançongiciel" n'a été recensée. Bien que les cyber-attaques aient eu un effet négligeable sur nos clients et nos services, et compte tenu de la sophistication grandissante des cyber-attaques, de futures attaques pourraient avoir des conséquences importantes sur nos activités, nos perspectives, notre assise financière, notre réputation et notre résultat opérationnel.

HSBC France n'a pas recensé d'incidents de sécurité notoires lors des 12 derniers mois et ne compte aucune perte opérationnelle associée au risque Cyber, ni en 2018, ni en 2019. Les pertes opérationnelles relatives à la sécurité de l'information et Cyber sécurité s'élève à 1,22m EUR en 2019, et sur la période 2011 – 2019 ont représenté 0,92% du total des pertes opérationnelles de HSBC France. Pour le risque Cyber, les pertes opérationnelles sur la même période ne dépassent pas 0,18% du total des pertes opérationnelles de HSBC France. Pour les détails sur les pertes opérationnelles, voir le tableau en page 132 du document d'enregistrement universel de HSBC France : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2011.

Une période prolongée de travail à distance est susceptible d'entraîner une augmentation des risques cyber.

Les activités de HSBC France s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services. Probabilité : Possible / Impact : Elevé.

HSBC s'appuie sur des tiers externes et internes pour fournir des biens et des services. Les régulateurs ont renforcé leur surveillance de l'utilisation par les institutions financières de services fournis par des tiers, y compris ceux qui ont trait aux décisions d'externalisation et à la manière dont les relations clés sont gérées. Les risques provenant de tierces parties peuvent être plus complexes à gérer.

Une insuffisance dans la gestion du risque de tiers pourrait affecter notre capacité à satisfaire nos attentes en termes de stratégie, de réglementation et de clientèle. Cela pourrait avoir des répercussions, y compris des sanctions réglementaires ou civiles, ou une atteinte à la fois à la valeur de l'action HSBC cotée en bourse et à notre réputation, accompagnées potentiellement d'une atteinte défavorable significative à nos activités, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Ainsi, pour répondre aux récentes évolutions réglementaires liées à la mise en œuvre des nouvelles orientations de l'Autorité bancaire européenne ("ABE") relatives à l'externalisation, HSBC France a renforcé en 2019 son dispositif de gestion des risques de tiers afin de gérer ces risques de manière uniforme et efficace au sein de son périmètre. Ce nouveau dispositif, applicable sur l'ensemble du périmètre de HSBC France, est en cours de déploiement et nécessite encore un accompagnement des métiers. Par ailleurs, les travaux de remédiation liés aux tiers pré existants sont en cours de déploiement.

Toute externalisation d'un service critique doit être formellement approuvée par le comité de gestion des risques de la banque.

Les activités de HSBC France sont largement dépendantes de son système d'information. Probabilité : Peu probable / Impact : Elevé.

La fiabilité et la sécurité de notre infrastructure informatique et de nos bases de données clients sont cruciales pour maintenir la disponibilité de service de nos applications bancaires et de nos processus, et ainsi protéger la marque HSBC. Le bon fonctionnement de nos systèmes de paiement, de contrôle financier, de gestion du risque, d'analyse de crédit et de reporting, de comptabilité, de service client et autres systèmes informatiques, ainsi que les réseaux de télécommunication entre nos agences et les centres de traitements informatiques, sont critiques pour nos opérations. Une défaillance des systèmes essentiels, toute indisponibilité de service prolongée, ou toute brèche substantielle de sécurité de données, particulièrement dans le cas de données confidentielles de clients, pourrait provoquer de sérieux dommages dans notre faculté à servir nos clients ; contrevenir aux réglementations dans le cadre desquelles nous opérons ; et causer des dommages à long terme à nos activités et notre marque avec un effet défavorable significatif sur notre activité, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Aucune perturbation ou événement significatif n'est à signaler pour HSBC France en 2019. De plus, la direction de HSBC France a pris en compte l'environnement financier de contrôle et a passé en revue les actions prises afin d'améliorer les contrôles liés à la gestion des accès informatiques.

Les pertes opérationnelles liées à la sécurité de l'information et Cyber sécurité pour 2019 représentent 1,22m EUR, et sur la période 2011 – 2019 ce poste s'élève à 0,92% du total des pertes opérationnelles de HSBC France. Des pertes n'ont été constatées pour ce risque que pour les années 2012, 2013 et 2019.

Aucune perte opérationnelle n'a été constatée en 2019 concernant la sécurité des systèmes et des données. Sur la période 2011 – 2019, ce poste représente 2,7% du total des pertes opérationnelles de HSBC France.

Pour le détail des pertes opérationnelles, voir le tableau en page 132 de document d'enregistrement universel de HSBC France : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2011.

Les politiques et processus de gestion des données peuvent ne pas être suffisamment robustes. Probabilité : Peu probable / Impact : Elevé.

Les processus métiers essentiels s'appuient sur de larges volumes de données provenant de multiples systèmes et sources. Si la gouvernance des données y compris leur rétention et leur destruction, les politiques de qualité des données et d'architecture de données, ou encore nos procédures, ne sont pas suffisamment robustes, une intervention manuelle, des ajustements et des réconciliations peuvent être requis afin de réduire le risque d'erreur dans la communication à destination de la Direction et des Régulateurs.

Des politiques et processus insuffisants peuvent également affecter notre capacité à utiliser les données au sein de HSBC France pour servir nos clients plus efficacement et/ou améliorer notre offre produits. Cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos perspectives et nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, les institutions financières échouant à se conformer aux principes d'agrégation des données de risques et à celui de production des rapports tels que décrits par le Comité de Bâle, dans le délai requis, peuvent être soumises à des mesures de surveillance. En complément, le non-respect des nouvelles dispositions globales en matière de confidentialité des données Règlement Général sur la Protection des Données ("RGPD") peut résulter en des sanctions réglementaires. Là encore, l'une ou l'autre de ces défaillances pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le risque réputationnel de HSBC France est fortement lié aux évolutions en cours de son organisation interne. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Le risque réputationnel a augmenté de manière significative dans le contexte de réorganisation du modèle économique de HSBC France : le parcours de transformation et l'intense activité liée à un grand nombre de projets stratégiques gérés simultanément ont attiré l'attention des médias, principalement concernant la revue stratégique engagée par le Groupe pour ses activités de banque de détail en France, ce qui peut affecter directement HSBC France, sur le plan financier ou non, ainsi que la confiance que lui portent ses partenaires et clients. Dans le même temps, le degré d'incertitude a augmenté pour les clients ainsi que les employés, et notre capacité à embaucher ou attirer pourrait être affectée par une période prolongée de manque de visibilité sur nos métiers et nos activités futures.

Une opinion publique défavorable peut également diminuer notre capacité à acquérir ou conserver des parts de marché (notamment auprès des clients particuliers et professionnels), à attirer ou à motiver des collaborateurs, et peut affecter nos activités, nos clients, notre situation financière et nos résultats.

HSBC France pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

HSBC France utilise des modèles dans divers contextes pour gérer son activité, en particulier pour le calcul des risques pondérés, les provisions pour risques, la juste valeur de certains instruments financiers, la prévention des délits financiers et du risque de fraude, les tests de résistance et les autorisations de crédit.

HSBC peut dans certains cas subir des conséquences négatives de décisions prises sur la base de l'utilisation de modèles, en particulier lorsque ces modèles sont mal construits ou mal mis en œuvre, lorsque leurs résultats sont mal interprétés, ou utilisés en dehors du cadre prévu, ou lorsqu'il se produit certains événements dont la probabilité avait été négligée lors de la conception du modèle.

Les risques émanant de l'utilisation de modèles peuvent avoir un impact négatif sur l'activité de la banque, ses perspectives, les

conditions financières dans lesquelles elle opère, ses résultats opérationnels, sa réputation, et le capital minimum requis.

L'utilisation de modèles par les banques fait l'objet d'une stricte surveillance des autorités de supervision, en particulier en ce qui concerne les modèles internes utilisés par les banques pour le calcul des risques pondérés. En cas de faiblesse importante de ces modèles, les autorités de supervision sont susceptibles d'imposer à la banque de développer de nouveaux modèles ou des exigences en capital supplémentaires. À titre informatif, les actifs pondérés des risques (RWA) au 31 Décembre 2019 comprenaient 36,425 milliards EUR au titre du risque de crédit, 3,983 milliards EUR au titre du risque de contrepartie, 3,149 milliards au titre de risque opérationnel, et 4,494 milliards EUR au titre du risque de marché (cf. document d'enregistrement universel de HSBC France page 154) : une proportion significative de ces montants est calculée par des modèles internes.

De même, la banque utilise des modèles pour calculer la juste valeur de certains instruments financiers dont le prix n'est pas directement observable sur une plate-forme de négociation, comme les produits dérivés négociés de gré à gré. La juste valeur est obtenue par déduction des prix observables d'instruments similaires. Les modèles peuvent utiliser des données observables (juste valeur de type « Level 2 ») ou, dans certains cas, des données inobservables qui sont alors estimées de façon prudente (juste valeur de type « Level 3 »). À titre informatif, au 31 décembre 2019, la valeur des actifs évalués en « Level 2 » s'élevait à 31 milliards EUR, et les passifs à 39 milliards EUR; les actifs évalués en « Level 3 » représentaient 1 milliard EUR, et les passifs 437 millions (cf. document d'enregistrement universel de HSBC France note 12 des états financiers consolidés, page 185).

Les fluctuations du marché peuvent réduire nos revenus ou la valeur de nos portefeuilles. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Nos activités sont intrinsèquement soumises aux risques inhérents aux marchés financiers et à l'ensemble de l'économie, notamment des modifications des taux d'intérêt, des taux d'inflation, des *spreads* de crédit, des taux de change, des matières premières, des actions, du prix des obligations et de l'immobilier, et le risque que nos clients agissent d'une manière non conforme à nos hypothèses d'activité, de tarification et de couverture.

Les mouvements de marché continueront de nous affecter de manière significative dans plusieurs domaines clés. Par exemple, les activités bancaires et de négociation sont soumises au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque d'inflation et au risque de *spread* de crédit. Les variations du niveau des taux d'intérêt, des écarts de taux interbancaires par rapport aux taux officiels, des courbes de rendement et des *spreads* ont une incidence sur l'écart de taux d'intérêt entre les coûts d'emprunts et les revenus de prêts.

Les pressions concurrentielles sur les taux fixes ou les conditions des produits sur les prêts et dépôts existants limitent parfois notre capacité à modifier les taux d'intérêt applicables aux clients en réponse à l'évolution de leur situation financière.

Nos activités d'assurance sont également exposées au risque que les fluctuations du marché entraînent des déséquilibres entre les passifs liés aux produits et les actifs de placement qui les soutiennent. Il est difficile de prévoir avec précision le degré d'évolution de la conjoncture du marché, qui peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Au 31 décembre 2019 les Actifs Pondérés liés au Risque de marché s'élevaient à 4,494 milliards EUR, dont 325 millions EUR calculés sous méthode standard et 4,169 milliards EUR selon la méthode fondée sur les modèles internes. Dans les actifs pondérés calculés selon la méthode standard, on compte 128 millions EUR liés au risque de taux d'intérêt, 127 millions EUR liés au risque de change et 70 millions EUR pour les options. Dans les actifs pondérés du risque calculés selon la méthode fondée sur les modèles internes, on compte 704 millions EUR liés à la VaR, 1,667 milliards EUR liés à la *Stressed VaR*, 891 millions EUR liés au Risque supplémentaire de

défaut et de migration (« *Incremental risk charge* ») et 907 millions EUR d'autres risques de marché.

Les activités de HSBC France sont exposées à un risque de fraude. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Le risque de fraude a augmenté et a été complexifié par les transformations digitales qui ont eu lieu dans le Groupe HSBC. Les fraudeurs peuvent cibler tous nos produits, services et canaux (particulièrement les processus de recrutement en ligne), y compris l'activité de prêts, la banque en ligne, les paiements, l'ouverture de comptes, les cartes de crédit; les cyber-attaques auxquelles la banque est confrontée et augmentent en nombre et en intensité. Cela peut entraîner des pertes financières pour HSBC France, de l'insatisfaction chez la clientèle, un dommage réputationnel et d'éventuels impacts réglementaires qui peuvent avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos perspectives, notre santé financière et le résultat de nos opérations. Il existe une pression de la part des consommateurs pour rendre plus largement les banques responsables des fraudes qui les affecte, en l'absence de solutions et contrôles préventifs exhaustifs. De plus, la fraude liée aux litiges à l'encontre de la banque est en augmentation, qu'il s'agisse de situations concernant des clients HSBC victimes de fraude ou bien de clients HSBC eux-mêmes fraudeurs.

En 2019, les pertes opérationnelles s'élevaient à 15,08 millions EUR, dont 2,28 milli EUR étaient liés à la fraude externe, contre 17,4 millions EUR au total en 2018, dont 2,4 millions EUR liés à la fraude externe. A noter que la fraude interne est nulle en 2018 et négligeable en 2019.

Pour le détail des pertes opérationnelles, voir le tableau en page 132 de document d'enregistrement universel de HSBC France : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2011.

Une période prolongée de travail à distance est susceptible d'entraîner une augmentation du risque de fraude.

La préparation des états financiers de HSBC France se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses qui sont potentiellement sujets à l'incertitude. Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

La préparation des états financiers implique des jugements, des évaluations et des hypothèses ayant potentiellement des impacts sur les montants rapportés au bilan (actifs, passifs) et en résultat (charges et produits). Du fait de l'existence de sources d'incertitude tout particulièrement lors du recours à des modèles financiers complexes, les montants qui seront effectivement comptabilisés sur les périodes futures pourraient différer de ces estimations. Les estimations, jugements, hypothèses et modèles sont régulièrement évalués, et intègrent des données historiques ainsi que d'autres facteurs, qui incluent l'anticipation d'événements futurs considérés comme suffisamment raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions apportées aux estimations comptables sont reconnues sur la période au cours de laquelle l'estimation est corrigée et sur toutes les périodes futures concernées par cette révision. Les normes comptables considérées comme critiques pour nos états financiers et la situation financière qui reposent sur des critères de "matérialité" et des jugements et estimations essentielles comprennent la dépréciation des prêts et créances, la dépréciation des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, l'impôt différé actif, les provisions et intérêts dans les entreprises associées. L'évaluation des instruments financiers à la juste valeur peut être subjective, en particulier si les modèles utilisés incluent des données non observables. Du fait de l'incertitude et de la subjectivité inhérentes à la valorisation de tels instruments, les impacts financiers futurs pourraient différer substantiellement de ceux utilisés sur la base de l'information disponible à la date de clôture. L'impact de ces différences sur les résultats futurs des opérations et sur la situation financière future de HSBC France pourrait être significatif. Si les jugements, estimations et hypothèses utilisés par HSBC France pour préparer ses états financiers consolidés se révèlent, par la suite, substantiellement différents de ceux utilisés compte tenu de l'information disponible à la date de clôture, cela pourrait affecter

notre activité, nos perspectives, notre position financière et le résultat de nos opérations.

Nous avons une exposition significative au risque de contrepartie. Probabilité : Possible / Impact : Moyen.

HSBC France est exposé à des contreparties qui interviennent dans pratiquement tous les grands secteurs et effectue régulièrement des transactions avec des contreparties dans les services financiers, notamment des contreparties centrales, des banques commerciales, des banques d'investissement, des fonds communs de placement et d'autres clients institutionnels. Nombre de ces transactions exposent HSBC France à un risque de crédit en cas de défaillance de sa contrepartie ou de son client. L'action ou le manque de solidité commerciale d'autres institutions de services financiers peut affecter de façon significative notre capacité à effectuer des opérations courantes pour financer nos opérations et gérer nos risques. Les institutions financières sont nécessairement interdépendantes en raison de relations de négociation, de compensation, de contrepartie ou autres. En conséquence, une défaillance ou une baisse de la confiance du marché dans certaines institutions ou une inquiétude vis-à-vis du secteur des services financiers en général peuvent entraîner de nouvelles difficultés individuelles et/ou systémiques, des défaillances et des pertes. La compensation centrale obligatoire des dérivés de gré à gré, y compris dans le cadre du règlement européen sur les infrastructures de marché en Europe, pose des risques pour HSBC.

En tant que membre compensateur, nous serons tenus de souscrire les pertes subies par une contrepartie centrale (la "CCP") par défaut des autres membres compensateurs et de leurs clients.

Par conséquent, le recours croissant aux chambres de compensation apporte un élément supplémentaire d'interconnexion entre les membres de compensation et les clients qui, selon nous, pourrait augmenter plutôt que réduire notre exposition au risque systémique. Dans le même temps, notre capacité à gérer nous-mêmes un tel risque sera réduite car le contrôle en a été en grande partie sous-traité aux contreparties centrales.

Lorsque le risque de contrepartie bilatéral a été atténué par la prise de garanties, le risque de crédit de HSBC France peut rester élevé si la garantie que nous détenons ne peut pas être réalisée ou doit être liquidée à un prix insuffisant pour recouvrer la totalité de notre exposition au crédit ou aux dérivés. Il existe un risque que la garantie ne puisse être réalisée, y compris dans les cas où cela résulterait d'un changement de loi qui pourrait influencer sur notre capacité à réaliser une garantie ou à faire valoir d'autres droits contractuels.

De tels ajustements ou modifications de la juste valeur pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Au 31 décembre 2019 les actifs pondérés relatifs au risque de contrepartie s'élevaient à 3,983 milliards EUR, dont 955 millions EUR calculés sous Approche IRB Avancée (dont 92% liés à la catégorie Etablissements), 1,478 milliards EUR calculés sous Approche IRB Fondation (dont 100% liés à la catégorie Entreprises), 506 millions EUR sous l'Approche Standard (dont 81% liés à la catégorie Etablissements), 571 millions EUR sous CVA Approche avancée, 314 millions sous CVA Ajustement de l'évaluation de crédit en Approche Standard et 159 millions EUR pour les chambres de compensation en Approche Standard. 68% des actifs pondérés du risque relatifs au risque de contrepartie sont liés aux produits dérivés (OTC et ETF). Pour le détail des actifs pondérés du risque relatifs au risque de contrepartie, voir le tableau en page 119 de document d'enregistrement universel de HSBC France : Risque de contrepartie – par type d'exposition et par produit. Pour le détail des expositions liées aux techniques de réduction du risque de crédit (« *credit risk migration* ») en Approche IRB et sous Approche Standard, voir les tableaux 21 et 22, respectivement sur les pages 27 et 28 du rapport Pilier 3 de HSBC France.

La liquidité, ou l'accès au financement, est essentielle pour l'activité de la banque. Probabilité : Peu probable / Impact : Moyen.

La capacité de la banque à emprunter, sur une base sécurisée ou non, et le prix à payer pour le faire peuvent être affectés par l'augmentation des taux d'intérêt ou des *spreads* de crédit, l'abondance de liquidité, les obligations réglementaires en matière de liquidité ou encore la perception du risque relatif au Groupe HSBC dans son ensemble, HSBC France en particulier ou l'ensemble du secteur bancaire.

Les dépôts et comptes d'épargne à vue ou à court terme représentent une part importante du financement de la banque et HSBC France attache une importance particulière à maintenir leur stabilité. Pour les dépôts, la stabilité dépend de la capacité de la banque à maintenir la confiance des déposants dans sa solidité financière et sa liquidité ainsi que sur sa capacité à proposer une rémunération transparente et dans les règles du marché. Bien que les dépôts aient représenté historiquement une source de financement stable, cela pourrait ne pas rester le cas.

HSBC France recourt également aux marchés financiers pour le financement nécessaire à la réduction des déséquilibres de maturité entre actifs et passifs par devise.

Une conjoncture économique défavorable, des marchés perturbés ou des évolutions réglementaires pourraient alourdir le coût de financement ou rendre plus difficile l'accès de HSBC France aux marchés financiers dans le cadre de son développement ou de son expansion.

Si la banque se trouvait dans l'incapacité de se financer par les dépôts clientèle ou sur les marchés financiers, sa situation de liquidité pourrait s'en trouver affectée. Elle pourrait se trouver en difficulté pour honorer les demandes de retrait des dépôts des clients, pour rembourser ses emprunts à l'échéance, pour fournir le financement des lignes de crédit confirmées ou de contrats d'assurance ou pour financer de nouveaux prêts ou investissements et son activité avec la clientèle. La banque pourrait devoir liquider certains actifs grevés afin de faire face à ses engagements. Dans un environnement de faible liquidité, certains actifs pourraient être difficilement cessibles, sinon à un prix réduit, ce qui pourrait affecter négativement notre activité, nos perspectives, nos conditions d'exploitation ou nos résultats. Il est difficile d'anticiper de manière fiable des changements dans les possibilités d'accès au financement et l'étendue de leurs conséquences possibles.

Néanmoins, un certain nombre d'actions et de procédures – y compris au sein des métiers – sont prévus et possibles en cas de crise de liquidité et constituent le "*Contingency Funding Plan*" de HSBC France. Celles-ci réduisent fortement l'impact estimé en cas de matérialisation de ce risque.

Le ratio court terme Liquidity coverage ratio ("LCR"), calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE (EU 2015/61), s'élève à 152 %, pour un minimum réglementaire s'établissant à 100 %, et le ratio long terme Net stable funding ratio ("NSFR"), calculé selon le texte BCBS 295, s'élève à 117 %. HSBC France, comme le Groupe HSBC, calcule le NSFR selon la recommandation finale 295 du Comité de Bâle ("BCBS") d'octobre 2014 dans l'attente d'une calibration de ce ratio par les autorités européennes. Ce calcul requiert plusieurs interprétations du texte, ce qui pourrait rendre le NSFR calculé par HSBC France non directement comparable avec les ratios d'autres institutions. Cependant, sur la base du règlement CRR2 (Réglementation EU 2019/876) qui entrera en vigueur en juin 2021, le ratio NSFR est estimé au niveau de 127 % à fin décembre 2019.

HSBC France évalue sa résistance à des stress de liquidité afin de confirmer l'adéquation de son appétit aux risques, pour valider qu'il peut continuer d'opérer dans différents scénarios de stress et pour confirmer que les hypothèses de stress incluses dans le scénario du LCR sont appropriées et suffisamment conservatrices pour l'activité du groupe. HSBC France conduit également des reverse stress tests dans le but spécifique d'évaluer le caractère peu probable de scénarios menant à l'épuisement des sources de liquidité. Si ces

scénarios ne sont pas jugés suffisamment peu probables, des actions correctrices sont engagées. Les différents scénarios de tests de résistance menés sur la qualité des sources de financement englobent des hypothèses de stress de natures et de durées différentes. Le comité ALCO valide ces hypothèses et revoit les résultats des tests. Ces informations sont également présentées au Conseil d'Administration via le processus d'évaluation du dispositif de gestion des risques de liquidité et de financement ("ILAAP").

Les tiers introducteurs et autres tierces parties peuvent nous utiliser pour mener à notre insu des activités illégales. Probabilité : Peu probable / Impact : Moyen.

Nous devons nous conformer aux lois et aux réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ci-après "LCB-FT"), de sanctions financières internationales, de lutte contre la corruption et de transparence fiscale. Pour ce faire, nous avons adopté localement des politiques et procédures du Groupe HSBC reprenant les exigences législatives et réglementaires locales, telles que les procédures "Customer Due Diligence", et mis en place un dispositif de contrôle interne et de gouvernance. Ce programme de conformité est destiné à limiter l'exposition de HSBC au risque de crime financier.

Depuis ces dernières années, les autorités américaines et britanniques concentrent particulièrement leur politique à l'égard des établissements financiers sur la prévention et la détection du blanchiment de capitaux, sur le respect des sanctions économiques américaines et européennes, et sur la lutte contre la corruption au niveau du Groupe. Cette tendance se traduit entre autres par les accords signés avec les autorités britanniques et américaines suite aux différentes investigations menées et aux insuffisances relevées en matière de LCB-FT et de respect des sanctions. Toutefois, la conclusion de ces accords n'exclut pas toute poursuite ultérieure par les autorités de régulation bancaire, les autorités publiques ou judiciaires, ou encore toute poursuite intentée par des particuliers.

En parallèle, notre régulateur bancaire français continue de mettre l'accent sur la LCB-FT, et plus récemment sur la lutte contre la corruption, la fraude, la fraude fiscale et l'évasion fiscale dans l'industrie bancaire française. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite "Sapin II" introduit de nouvelles exigences en matière de lutte contre la corruption et crée une Agence Française Anticorruption ("AFA") en charge de la supervision des entreprises françaises dans ce domaine.

Pour renforcer la protection des entités du Groupe au regard de ces risques, plusieurs actions de remédiation ont été mises en place suite à la signature du "*Deferred Prosecution Agreement*" avec les autorités américaines. Comme nous nous sommes acquittés de nos obligations au titre du DPA, ce dernier a par conséquent pris fin à la fin de l'année 2017. Le Monitor, qui avait pour mission d'évaluer nos progrès dans le cadre du DPA, agissait également depuis juillet 2013 en tant qu'expert (*Skilled Person*) dans le cadre d'une Directive émise par le *UK Financial Conduct Authority* ("FCA") en 2012 et sa mission à ce titre se poursuivra pour une durée qu'il appartiendra à la FCA de fixer.

Nous avons observé, ces dernières années, un accroissement substantiel du volume de nouvelles réglementations affectant nos processus opérationnels, ainsi qu'une augmentation du risque de non-conformité, les régulateurs et autres autorités continuant de mener des revues et des contrôles sur place des activités de la banque. Il est important de relever que des contrôles sur place et des discussions plénières pour l'évaluation mutuelle de la France sont planifiés par le GAFI pour 2020. HSBC France a continué d'améliorer son dispositif de lutte contre la criminalité financière et de conformité réglementaire, en conformité avec les normes les plus exigeantes du Groupe.

En outre, dans des situations appropriées et lorsque permis par la réglementation, nous pouvons faire appel à des tiers afin de réaliser certaines activités concernant l'identification et la vérification de l'identité du client et les obligations en matière de connaissance de celui-ci dans le respect de nos procédures de lutte contre blanchiment, des sanctions, de la lutte contre la corruption, de la prévention de la fraude et en matière de transparence fiscale. Bien qu'autorisée par la réglementation, la tierce introduction peut s'avérer

inefficace pour prévenir la survenance de faits de blanchiment de capitaux et/ou de financement de terrorisme, de corruption, de fraude, de fraude fiscale et d'évasion fiscale ou encore de violation des règles en matière de sanctions financières internationales. Les tiers introducteurs/tiers parties peuvent nous utiliser pour mener, à notre insu, des activités illégales. Dès lors, toute participation ou condamnation pour des faits de complicité de blanchiment de capitaux peut nuire à notre réputation et donner lieu à des amendes, sanctions ou poursuites judiciaires. Ces dernières peuvent aussi avoir des incidences défavorables significatives sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation.

Au sein d'HSBC France, tous les mois, toutes les transactions, soit plus de 30 millions à travers 1.7 millions de comptes, sont analysées afin de détecter les signes de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de non-respect des sanctions. De plus, 1.7 millions de noms sont filtrés sur une base continue, au regard des différentes listes de surveillance.

Afin de s'assurer de l'effectivité de nos politiques, une formation annuelle a été mise à jour et entreprise par 98 pour cent des collaborateurs de HSBC France. Ce chiffre est en accord avec l'appétit au risque de la banque d'atteindre au moins 96 pour cent de taux réalisation de la formation obligatoire (la tolérance au risque est établie à 97 pour cent).

Comme au 31 décembre 2019, la fonction conformité en matière de lutte contre la criminalité financière comptait 59.6 collaborateurs équivalents à temps plein en France avec en plus, 42.8 collaborateurs équivalents à temps plein dans les départements de conformité en matière de lutte contre la criminalité financière dans les 10 succursales dans l'EEE de HSBC France.

Informations sur HSBC France

Documents et informations accessibles au public

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC France – 103 avenue des Champs-Élysées, 75419 Paris
Cedex 08, France.

Ce document est disponible sur le site Internet du groupe HSBC France (www.hsbc.fr) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Changements significatifs

A l'exception des éléments mentionnés dans l'Amendement au Document d'enregistrement universel 2019, incluant l'impact que pourrait avoir la crise sanitaire résultant du coronavirus (COVID-19), aucun changement significatif défavorable des perspectives de l'émetteur et aucun changement significatif de la situation financière ou de la performance financière du groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés et en particulier depuis la signature du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés en date du 19 février 2020.

Responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

Personne responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

M. Jean Beunardeau, Directeur Général

Attestation du responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, 10 avril 2020

Jean Beunardeau, Directeur Général

Table de concordance et de référence

Les tables de concordance suivantes renvoient aux principales rubriques du Règlement délégué 2019/980 complétant le Règlement 2017/1129 (Annexe I et Annexe II) pris en application de la Directive dite "Prospectus" ainsi qu'aux pages du Document d'enregistrement universel 2019 D.20-0071.

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué 2019/980		Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel 2019	Pages du Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'AMF le 19 février 2020
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente		
1.1 & 1.2	Personnes responsables	page 13	page 268
1.3	Rapports d'experts	N/A	N/A
1.4	Informations provenant de tiers	N/A	N/A
1.5	Approbation de l'autorité compétente	N/A	N/A
2	Contrôleurs légaux des comptes	N/A	page 269
3	Facteurs de risque	pages 3 à 11	pages 78 à 150
4	Informations concernant l'émetteur	N/A	page 265
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	N/A	pages 4, 9 à 19 et 229
5.2	Principaux marchés	N/A	pages 4, 9 à 19 et 229
5.3	Événements importants	N/A	pages 172 à 173, 229 à 230
5.4	Stratégie et objectifs	N/A	pages 4 à 9
5.5	Dépendance éventuelle	N/A	N/A
5.6	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position	N/A	pages 4 et 19
5.7	Investissements	N/A	pages 218 à 221, 259 à 262, 272 à 273
6	Structure organisationnelle		
6.1	Description sommaire du groupe	N/A	pages 3 à 20, 252 et 259 à 262
6.2	Dépendance de l'émetteur vis-à-vis des autres entités du groupe	N/A	pages 259 à 261
7	Examen de la situation financière et du résultat		
7.1	Situation financière	N/A	pages 156, 158, 227 à 228
7.2	Résultat d'exploitation	N/A	pages 12 à 19, 156 et 227
8	Trésorerie et capitaux		
8.1	Capitaux de l'émetteur	N/A	pages 160 et 243
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	N/A	page 159
8.3	Besoin de financement et structure de financement de l'émetteur	N/A	pages 78, 119 à 121, 151
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	N/A	N/A
8.5	Sources de financement attendues	N/A	N/A
9	Environnement réglementaire	N/A	pages 11 et 151
10	Information sur les tendances	N/A	pages 5, 8 et 9
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	N/A
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
12.1	Organes d'administration et de direction	N/A	pages 22 à 29
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	N/A	page 38
13	Rémunération et avantages		
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	N/A	pages 39 à 49, 176 à 180
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	N/A	pages 39 à 49, 176 à 180, 244 à 245
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	N/A	pages 22 à 29
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	N/A	N/A
14.3	Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération	N/A	pages 32 à 33, 36
14.4	Régime de gouvernance d'entreprise	N/A	page 22
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A
15	Salariés		
15.1	Nombre de salariés	N/A	page 177
15.2	Participation et stock-options	N/A	page 44
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A	N/A
16	Principaux actionnaires		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	N/A	pages 265 à 267
16.2	Existence de droits de vote différents	N/A	pages 265
16.3	Contrôle de l'émetteur	N/A	pages 22 à 23, 269
16.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	N/A	N/A
17	Transactions avec des parties liées	N/A	page 50 à 52, 216 à 217, 218 à 221, 252 à 253

18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1	Informations financières historiques	N/A	pages 19, 155 à 221, 226 à 253, 271
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	N/A	pages 222 à 225 et 254 à 256
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	N/A	pages 183 et 267
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	N/A	pages 137 à 138, 215 à 216, 250 à 251
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	page 12	pages 19, 218 et 251
19	Informations supplémentaires		
19.1	Capital social	N/A	pages 213, 243 et 267
19.2	Acte constitutif et statuts	N/A	pages 265 à 267
20	Contrats importants	N/A	page 266
21	Documents disponibles	page 12	page 265

Rubriques de l'annexe II du règlement délégué 2019/980		Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel 2019	Pages du Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'AMF le 19 février 2020
1	Informations à fournir concernant l'émetteur	page 2	page 2

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 126 à 187 et 188 à 193 du Document de référence n° D.18-0068 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 février 2018 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/investing-in-hsbc/all-reporting/subsidiaries/2017/annual-results/hsbc-france/180222-hbfr-ara-2017-fr.pdf>
- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 146 à 219 et 220 à 224 du Document de référence n° D.19-0065 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 février 2019 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/investing-in-hsbc/all-reporting/subsidiaries/2017/annual-results/hsbc-france/190220-hbfr-ara-2018-fr.pdf>

Le présent Document d'enregistrement universel comprend le Rapport financier annuel :		Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel 2019	Pages du Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'AMF le 19 février 2020
Etats financiers sociaux		N/A	pages 226 à 253
Etats financiers consolidés		N/A	pages 155 à 221
Rapport de gestion Cf. table de concordance du Rapport de gestion, attestation du responsable		N/A	pages 271 et 268
Rapport des contrôleurs légaux des comptes		N/A	pages 222 à 225 et 254 à 256
Table de concordance du Rapport de gestion :			
Analyse des activités, des résultats et de la situation financière		N/A	pages 4 à 20 et 229
Facteurs de risques		pages 3 à 11	pages 78 à 150
Gestion du Capital et du Levier		N/A	pages 151 à 154
Liste des délégations en matière d'augmentation de capital		N/A	page 267
Responsabilité sociale, environnementale et sociétale		N/A	pages 53 à 77
Rapport sur le gouvernement d'entreprise		N/A	pages 21 à 49
Rémunération et les avantages de toute nature versés à chaque mandataire social		N/A	pages 39 à 49
Mandats et fonctions exercés par chacun de ces mandataires sociaux		N/A	pages 22 à 29
Activité des filiales et des participations et mention des prises de participation		N/A	pages 218 à 221 et 259 à 262
Tableau des résultats des cinq derniers exercices		N/A	pages 19 et 257
Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients		N/A	page 20
Autres documents légaux concernant l'Assemblée Générale du 13 mars 2020		N/A	pages 263 à 264
Renseignements de caractère général concernant HSBC France et son capital		N/A	pages 265 à 267

© Copyright HSBC France 2020

Tous droits réservés

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, conservée dans un système d'archivage ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, tant électronique que mécanique ou au moyen de photocopie, d'enregistrement ou de tout autre procédé, sans l'autorisation préalable écrite de HSBC France.

Publié par la Direction Financière, HSBC France, Paris

Impression et fabrication en France.

Le logo FSC® identifie les produits qui contiennent du bois provenant de forêts gérées durablement selon les règles du Forest Stewardship Council®.



HSBC France

103 avenue des Champs-Élysées

75419 Paris Cedex 08

France

Téléphone : (33 1) 40 70 70 40

www.hsbc.fr